

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 35 (1998)
Heft: 1352

Rubrik: Brèves

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 28.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dopage: une faillite de la médecine?

Le Tour de France 1998 a mis sur le devant de la scène une actrice plus habituée à la semi-obscure des coulisses: la médecine sportive.

Quelle est au juste sa légitimité et n'y a-t-il pas contradiction dans les termes?

Lire aussi ci-contre quelques réflexions sur les mondes du sport et de l'économie.

LA MÉDECINE DU sport occupe certes les devants de la scène lorsque nos idoles se blessent ou mieux, se dopent. Mais à gratter la galaxie du sport d'élite, et celle, attenante, du Corps Parfait, se dégage l'impression d'une médecine fourvoyée, prête même à faillir au premier principe du serment hippocratique, *primum non nocere*, d'abord ne pas nuire.

La médecine du sport n'a, jusqu'à présent en Suisse, pas de reconnaissance officielle; ce n'est pas une (sous-) spécialité FMH, la formation n'est pas organisée, et la compétence des médecins du sport relève de leur seul enthousiasme. Le hasard faisant bien les choses, c'est justement ces jours-ci qu'un certificat de capacité, conforme aux normes de la formation continue FMH sera enfin établi.

Quand la médecine mène aux points

Dans le couple médecine/sport, c'est bien le monde sportif qui est maître. La récente initiative du CIO pour une conférence mondiale sur le dopage vise bien aussi à garder le contrôle des événements. Par exemple, pour détecter efficacement la prise d'hormone de croissance, rapidement métabolisée, il faudrait des prises de sang inopinées. Or ni les contrôles surprise sur toute l'année, ni les prises de sang ne font aujourd'hui automatiquement partie des moyens de contrôle.

Mais plus fondamentalement, il me semble que la médecine présente une déficience éthique face au dopage: elle aime améliorer l'état de santé, elle aime faire fonctionner le corps dans un état optimal, et les substances dopantes sont un moyen, certes rudimentaire, de réaliser cet idéal. La seule réserve de la médecine face au dopage, ce sont les effets secondaires délétères de la prise massive et prolongée des dopants. Mais si demain on mettait au point un analogue stéroïdien sans effets secondaires négatifs apparents, comment l'interdirait-on? L'étude des effets secondaires est difficile, et l'on ne possède souvent que des indications épidémiologiques. À mesure que la médecine deviendra moléculaire, et le mode d'action des substances pharmacologiques mieux connu, les effets

secondaires aussi deviendront scientifiquement établis. Pour le moment, nos beaux sportifs sont aussi des cobayes. À l'exemple de la créatine, massivement prise par les sportifs américains, non interdite et bon marché, bientôt disponible en Suisse à en juger par les premières annonces publicitaires parues dans le *Médecine et Hygiène* de juillet 1998 consacré à la médecine du sport; la créatine donc, pour laquelle il n'existe à l'heure présente aucune étude clinique sur les effets à long terme. ge

Brèves

DANS UN ARTICLE consacré aux expositions parallèles de Liestal/Lörach et Mulhouse sur les révolutions de 1848/1849 dans les trois pays voisins, le *Dreiland-Zeitung* rappelle les «Liberaria» de la Rome antique. Ces fêtes de la liberté dédiées au dieu Liber et à sa sœur Libera, avaient lieu le 17 mars. Qu'attendent les libéraux pour en faire un jour de fête, bien entendu non chômé et non payé?

LE QUESTIONNAIRE DE l'exposition du 150^e, dans la caravane de cars postaux, contient au moins une réponse piège parmi les cinq proposées (plusieurs sont possibles) à la question: «La Suisse a une longue tradition d'engagement en faveur d'un ordre international pacifique et équitable. Dans quels domaines devrait-elle s'engager encore plus?»

- Promotion des droits de l'homme dans les autres pays.
- Dans le domaine de l'action humanitaire (aide en cas de catastrophe).
- Support des structures démocratiques et de l'économie dans les pays de l'Europe de l'Est.
- Coopération et aide au développement dans le tiers-monde.
- Sanctions contre les régimes totalitaires.»

Les résultats sont publiés sur la page Internet de l'exposition itinérante: www.ch150.ch. cfp